

Morgan CAILLET¹



LA QUERELLE DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU « HAUT-KARABAKH »

ENTRE HISTORIOGRAPHIES CAUCASIENNES PARTIALES ET PRÉJUGÉS OCCIDENTAUX

Résumé : L'Arménie et l'Azerbaïdjan se disputent l'appartenance de plusieurs édifices religieux chrétiens de l'ancienne région du Haut-Karabakh. De nombreux et vifs échanges de déclarations entre les deux pays se sont succédés en 2022, qui se sont soldés par une résolution à charge du Parlement européen contre l'Azerbaïdjan le 9 mars de la même année. En effet, les revendications azerbaïdjanaises se fondent sur leur héritage de l'ancienne Albanie du Caucase zoroastrienne puis chrétienne. Quelques éclaircissements historiques relatifs à cette querelle patrimoniale s'imposent pour mieux comprendre les représentations nationalistes en jeu dans ces deux pays sud-caucasiens.

Mots-clefs : Arménie, Azerbaïdjan, Haut-Karabakh, Albanie du Caucase, Nationalisme, Religion, Patrimoine, Histoire, Unesco, Conflit, Territoire, Culture.

THE DISPUTE OVER THE RELIGIOUS HERITAGE OF "NAGORNO-KARABAKH", BETWEEN BIASED CAUCASIAN HISTORIOGRAPHIES AND WESTERN PREJUDICES

Abstract: Armenia and Azerbaijan dispute the ownership of several Christian religious buildings in the former region of Nagorno-Karabakh. Numerous and lively exchanges of declarations between the two countries followed one another in 2022, which resulted in a resolution of the European Parliament against Azerbaijan on 9 March of the same year. Indeed, Azerbaijani claims are based on their heritage

1. Morgan Caillet est chercheur indépendant, spécialiste de la géopolitique du sud-Caucase et fondateur du think-tank *EurasiaPeace*. Socio-anthropologue de formation et diplômé en management interculturel et en gestion de programmes internationaux, ses recherches interdisciplinaires actuelles consistent en une analyse pluridimensionnelle du conflit arméno-azerbaïdjanais du Karabakh et en l'exploration de ses pistes de résolution comme des leviers de réconciliation et de construction de la paix.

from the former Zoroastrian and then Christian Albania of the Caucasus. Some historical clarifications relating to this heritage dispute are necessary to better understand the nationalist representations at play in these two South Caucasian countries.

Keywords: Armenia, Azerbaijan, Nagorno-Karabakh, Caucasian Albania, Nationalism, Religion, Heritage, History, Unesco, Conflict, Territory, Culture.

En 1990, un article² écrit par Farida Mamedova³ consacré au problème de l'ethnos albanico-caucasien paru en France dans les *Cahiers du Monde russe et soviétique* faisait l'objet d'une discussion par Patrick Donabédian⁴, particulièrement critique au sujet de l'origine de l'écriture et des inscriptions portées sur de nombreux monuments chrétiens. Cette opposition doctrinale résume à elle seule les débats historiques arméno-azerbaïdjanais qui n'ont pas vraiment évolué depuis cette époque et elle illustre parfaitement les batailles historiographiques interminables qui sous-tendent les représentations nationalistes partout dans le Caucase.

C'est ce même débat qui rejaillit périodiquement dans l'actualité, comme en ce mois de février 2022 qui a vu la dispute au sujet de l'appartenance nationale d'édifices chrétiens de la région du Karabakh prendre une importance particulière dans la perspective d'une mission prévue de l'UNESCO visant à protéger le patrimoine religieux de la région dans le cadre du processus de résolution du conflit qui oppose les deux pays.

L'actualité du différend

Ainsi la déclaration du ministre de la Culture azerbaïdjanais du 3 février 2022 selon laquelle un « groupe de travail composé de spécialistes qui connaissent l'histoire et l'architecture albanaise a été mis en place pour supprimer les soi-disant traces écrites par les Arméniens sur les temples religieux albanais »⁵ a fait l'objet d'une rectification de sa part le 7 février, prétextant « de fausses informations émises par des médias étrangers partiels au cours des derniers jours », et précisant le projet de l'État azerbaïdjanais en parlant de « groupe de travail chargé d'étudier ce

2. « Le problème de l'ethnos albanico-caucasien », *Cahiers du Monde russe et soviétique*, vol. 31, n° 2/3, « Regards sur l'anthropologie soviétique », Avril-Septembre 1990, p 385-395, <https://www.jstor.org/stable/20170735>

3. Farida Mamedova est une historienne azerbaïdjanaise, disciple de Ziya Bunyatov, décédée en 2021 et spécialiste de l'ancienne Albanie du Caucase.

4. Patrick Donabédian est un historien de l'art spécialiste de l'art médiéval en Arménie et en Géorgie.

5. <https://report.az/medeniyyet-siyaseti/alban-dini-mebedlerinin-berpasi-ucun-isci-grup-yaradilib/>; <https://eurasianet.org/azerbaijan-announces-plans-to-erase-armenian-traces-from-churches>

patrimoine » et en avançant que « si des falsifications sont identifiées, elles seront documentées avec la participation d'experts internationaux et présentées à la communauté internationale »⁶. Le ministère des Affaires étrangères arménien a vivement réagi le 8 février par la voix de son porte-parole Vahan Hounanian qui a déclaré : « Cela démontre une fois de plus le fait que les cas de vandalisme et de destruction du patrimoine historique, culturel et religieux arménien au Haut-Karabakh pendant la guerre de 44 jours et la période suivante sont délibérées et préplanifiées, et font partie de la politique d'anéantissement de la population arménienne indigène du Haut-Karabakh »⁷ tandis que de nombreuses ONG arméniennes ont lancé un appel aux autorités pour qu'elles notifient les mesures prises par l'Azerbaïdjan auprès de la Cour internationale de Justice des Nations-Unies et pour qu'elles s'adressent aux organes compétents de l'ONU dont l'UNESCO pour organiser une visite en Artsakh⁸.

Après que le ministère de la Culture d'Azerbaïdjan se soit félicité, le 9 février, de la venue prochaine de la mission de l'UNESCO⁹, tout en énumérant les éléments de patrimoine azerbaïdjanais en Arménie, le ministère des Affaires étrangères azerbaïdjanais a également réagi le 9 puis le 11 février¹⁰, en dénonçant des tentatives arméniennes de détournement de l'accord conclu le 4 février concernant les visites prévues et acceptées par les deux parties de missions de l'UNESCO, en soulignant que l'Azerbaïdjan sollicitait cet organisme depuis vingt ans pour une telle mission empêchée justement par l'Arménie et qu'elle attendait que cet organisme enquête également sur le patrimoine culturel azerbaïdjanais en Arménie.

En effet, le 4 février une réunion en visioconférence¹¹ entre le président azerbaïdjanais, Ilham Aliiev, le premier ministre arménien, Nikol Pachinian, le président français, Emmanuel Macron, et le président du Conseil européen, Charles Michel,

6. <http://mct.gov.az/en/common-news/14102> ;

<https://eurasianet.org/azerbaijan-walks-back-plans-to-erase-armenian-traces-from-churches>

7. https://www.mfa.am/en/interviews-articles-and-comments/2022/02/08/spox_comment_culturalheritage/11289

8. <https://www.civilnet.am/news/649168/>

9. <http://mct.gov.az/en/common-news/14104>

10. <https://mfa.gov.az/en/news/no03922> ; <https://mfa.gov.az/en/news/no04422>

11. <https://president.az/en/articles/view/55368> ;

<https://www.consilium.europa.eu/en/european-council/president/calendar/?StartDate=2022%2F02%2F04&EndDate=> ;

<https://www.youtube.com/watch?v=WL9HRfSn-M8> ;

<https://www.primeminister.am/en/press-release/item/2022/02/04/Nikol-Pashinyan-video-conference/>

s'inscrivant dans la lignée de celle du 14 décembre dernier à Bruxelles, avait abordé un certain nombre de problématiques humanitaires et il avait permis à la fois la libération de 8 prisonniers de guerre arméniens et un accord sur l'envoi d'une mission de l'UNESCO dans les deux pays. S'en était malgré tout ensuivi une nouvelle polémique¹² relative à une demande de l'État azerbaïdjanais concernant la localisation des fosses communes de 3890 civils azerbaïdjanais portés disparus durant la première guerre du Karabakh (1988 - 1994) et qui n'aurait reçu aucune réponse de la partie arménienne.

Le 16 février de la même année, des représentants d'ONG et de personnalités publiques se sont rassemblés¹³ devant le bureau de l'ONU en Arménie pour demander l'empêchement de la destruction et de la transformation du patrimoine culturel arménien et dénoncer un authentique « génocide culturel ». Tandis que des ONG azerbaïdjanaises faisaient aussi appel à l'UNESCO pour « enquêter sur le génocide culturel commis par l'Arménie contre le patrimoine du peuple azerbaïdjanais sur le territoire de ce pays », appel précisant que « à la suite de la déportation massive des Azerbaïdjanais de leurs terres natales, qui a commencé au début du xx^e siècle [...] l'Arménie a délibérément effacé toute trace de la résidence des Azerbaïdjanais qui sont autochtones dans ces territoires, a détruit, s'est approprié et a changé le patrimoine culturel du peuple azerbaïdjanais, remplaçant également les anciens toponymes de ces régions par des toponymes arméniens »¹⁴. L'Azerbaïdjan aurait déjà commencé à reconstruire la cathédrale de Gazantchetsots à Choucha¹⁵ jugeant qu'elle avait été modifiée de manière inauthentique dans les années 1990.

Pour rappel, Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO, avait rencontré les deux dirigeants arménien et azerbaïdjanais le 18 novembre 2020¹⁶, et les avait appelés au respect de la Convention de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflits armés¹⁷ dont les deux pays sont signataires, ainsi qu'à la résolution 2347 (2017)¹⁸ du Conseil de sécurité de l'ONU.

12. <https://mfa.gov.az/en/news/no03822>

13. <https://hetq.am/hy/article/141233>

14. <https://jam-news.net/azerbaijan-urges-unesco-to-send-a-mission-to-armenia/>

15. <https://eurasianet.org/azerbaijan-begins-controversial-renovation-of-armenian-church>

16. <https://fr.unesco.org/news/haut-karabakh-rappelant-lobligation-protection-biens-culturels-unesco-propose-aux-parties>

17. <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/armed-conflict-and-heritage/convention-and-protocols/1954-hague-convention/>

18. <https://www.un.org/securitycouncil/fr/s/res/2347-%282017%29>

Le 13 septembre 2021, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe rendait un rapport¹⁹ soulignant « les conséquences catastrophiques pour le patrimoine culturel et les biens de la région, à l'égard desquels les responsabilités de l'Arménie comme celles de l'Azerbaïdjan sont engagées » et qui condamnait aussi bien « les destructions et pillages commis par l'Arménie dans les anciennes zones de conflit rendues à l'Azerbaïdjan » comme « le transfert d'éléments du patrimoine culturel », que la destruction par l'Azerbaïdjan d'éléments du patrimoine culturel arménien « notamment dans la République autonome du Nakhitchevan » ou « ce qui apparaît comme le bombardement intentionnel de la cathédrale de Ghazanchetsots ». Ce rapport exprimait son inquiétude vis-à-vis de ce qui pourrait advenir aux « églises, monastères, notamment le monastère de Khutavank/Dadivank, de pierres à croix... ». Au-delà, il s'inquiétait du « développement en Azerbaïdjan d'un discours qui promeut un patrimoine « albanien du Caucase » appelé à remplacer celui qui est considéré comme un patrimoine culturel « arménien » et appelait l'UNESCO à « examiner le discours qui se développe pour promouvoir un patrimoine “albanien du Caucase” afin de s'assurer qu'il n'est manipulé par aucun des deux côtés ».

La Cour Internationale de Justice de la Haye a pris plusieurs mesures conservatoires à l'encontre de l'Azerbaïdjan en la matière dans son ordonnance²⁰ du 7 décembre 2021, à la suite à la requête déposée par l'Arménie le 16 septembre dernier pour des violations de la convention internationale contre toutes les formes de discriminations raciales. L'Azerbaïdjan se voit ainsi obligé de « prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher et punir les actes de dégradation et de profanation du patrimoine culturel arménien, notamment, mais pas seulement, les églises et autres lieux de culte, monuments, sites, cimetières et artefacts ».

Ainsi, la signature du cessez-le-feu du 10 novembre 2020 a mis un terme à la « guerre de 44 jours » qui a vu la reconquête par l'Azerbaïdjan d'une grande partie de ses territoires perdus à la chute du bloc soviétique et sur lesquels le pays avait perdu *de facto* la souveraineté²¹ mais elle est loin d'avoir instauré la paix et

19. <https://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-FR.asp?fileid=29401&lang=FR>

20. <https://www.icj-cij.org/public/files/case-related/180/180-20211207-ORD-01-00-FR.pdf> ; <https://www.icj-cij.org/public/files/case-related/180/180-20211207-PRE-01-00-FR.pdf>

21. Les résolutions n° 822, n° 853, n° 874 et n° 884 réaffirment en 1993 la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan sur le territoire du Haut-Karabakh : [https://undocs.org/fr/S/RES/822\(1993\)](https://undocs.org/fr/S/RES/822(1993)) ; [https://undocs.org/S/RES/853\(1993\)](https://undocs.org/S/RES/853(1993)) ; [https://undocs.org/fr/S/RES/874\(1993\)](https://undocs.org/fr/S/RES/874(1993)) ; [https://undocs.org/fr/S/RES/884\(1993\)](https://undocs.org/fr/S/RES/884(1993)). Par ailleurs, l'Assemblée Générale de l'ONU a également demandé le 14 mars 2008 le retrait « immédiat, complet et inconditionnel des forces arméniennes des territoires occupés de l'Azerbaïdjan » : <https://www.un.org/press/fr/2008/AG10693.doc.htm>

d'avoir permis la résolution d'un grand nombre de conflits latents qui semblent se décliner à l'infini comme on a pu en voir la relance dramatique par l'offensive éclair du 19 septembre 2023 par la colonisation des territoires de la république du Haut-Karabagh.

La mission de l'UNESCO posait beaucoup de questions également sur l'héritage de l'Albanie du Caucase. Qu'en est-il exactement ?

Le spectre de l'Albanie du Caucase

On trouve les premières mentions des Albanais du Caucase suite à la bataille de Gaugamèle²² en -331 av J.C car les troupes d'Atropates étaient constituées de Mèdes, de Caducéens, de Saces et d'Albaniens. À cette époque, l'Albanie du Caucase est une composante de la satrapie de Médie jusqu'à la partition de l'Empire macédonien à la mort d'Alexandre Grand en -321 ou -323 : l'Atropatène se situe ensuite dans la partie mède du nord-ouest iranien excluant les territoires albanais.

Il s'agit d'une confédération de plusieurs tribus unies avec d'autres tribus voisines pendant la période hellénistique (après la mort d'Alexandre) qui forme un État unitaire sous l'autorité d'un roi étranger d'origine parthe, apparu à la fin du I^{er} siècle, afin d'ordonner la région dans le contexte de la guerre entre les Parthes arsacides de Mithridate II (123 av J.-C - 88 av J.-C) et les Arméniens d'Artavade I^{er}. La langue officielle du pouvoir a peut-être été iranienne du fait de l'origine des souverains ou bien celle dont on a retrouvé l'alphabet, en 1938, sur des tablettes enfouies dans la région de Minguetchevir, et composé de 52 caractères. On trouve ainsi plusieurs sources descriptives de l'Albanie du Caucase chez différents auteurs. Théophraste de Mésopotamie, historien grec (370 av J.-C - 287 av J.-C) parle de bergers semi-nomades, bons chasseurs, maladroits en agriculture, qui n'ont pas d'argent mais vivent de troc, et qui sont capables de mobiliser 60 000 fantassins et 22 000 cavaliers. Strabon, géographe et historien grec (64 av J.-C - 24 av J.-C) évoque 26 langues de la famille linguistique ibéro-caucasienne et une région soumise à un État constitué au I^{er} ou I^{er} siècle avant J.-C dont la dynastie régnante serait installée par le pouvoir parthe arsacide comme en Arménie. Il évoque également une religion axée autour de trois divinités : le Soleil, Zeus et la Lune. Il décrit un sanctuaire de la lune près de la frontière d'Ibérie dont le culte réclamait des sacrifices humains et parle de l'influence

22. La dynastie perse Achéménide, fondée par le roi Cyrus qui avait vassalisé la Médie perse, et dirigée par Darius III, s'effondre suite à cette défaite contre les armées d'Alexandre le Grand. Le général Atropates, satrape de la province de Médie, fait allégeance et reste en fonction : il règne sur la Médie atropatène, territoire de l'actuel Azerbaïdjan iranien.

de sectes pratiquant la sorcellerie et les cultes démoniaques comme les « coupeurs de doigts » et les « empoisonneurs avec des victimes désignées lors de cérémonies au cours desquelles le démon faisait part de son choix. Pline l'Ancien, écrivain et naturaliste romain (23-79) désigne Kabala comme capitale. Ptolémée, astronome, mathématicien et géographe grec (100-168) en liste 29 cités. Beaucoup plus tard, Alexandre Dumas fait référence aux Oudis dans *Voyage au Caucase*²³.

La religion chrétienne, qui entre en concurrence avec le zoroastrisme, fait son apparition, de façon précoce et dès ses origines, dans la région par le biais de deux disciples du Christ : Bartholomée en est le propagateur en Albanie et il est l'élève de Thaddée, autre disciple du Christ actif dans la région. Il y a déjà plusieurs foyers chrétiens vers 200, l'évangélisation se faisant à partir des communautés juives résidant sur les antiques voies commerciales de l'Albanie, tandis que le pape Clément, exilé sur les côtes de la mer Noire, commence à répandre le christianisme en Ibérie (ancêtre de la Géorgie). En 301, le roi d'Arménie Tiridate II se convertit au christianisme auprès de Grigor (ou St Grégoire l'Illuminateur), fils d'un prince parthe exilé de Perse. Le roi d'Albanie Ournayr se rend à sa cour pour se faire baptiser en 313 et Grigoris, petit-fils de St Grégoire, évêque d'Ibérie et d'Albanie fonde une Église à Tsri avant d'être assassiné à Derbent et d'être inhumé dans le monastère d'Amaras au Karabakh.

En 36 av J.C, l'Albanie du Caucase devient un protectorat romain jusqu'en 340, dans une période qui voit l'opposition permanente des Romains et des Perses pour le contrôle de la Mésopotamie et des régions méditerranéennes. En 224, naît la dynastie perse Sassanide fondée par Artachir et qui adopte le zoroastrisme comme religion d'État. En 340, son empereur Chapour II (309-379) abolit le christianisme en Transcaucasie mais ne peut s'y maintenir. En 372, une guerre oppose Perses et Albaniens aux Arméniens : malgré la défaite albanaise contre la famille des Mamikonian, les Albaniens récupèrent les provinces d'Outik, Chakachen (Siounie), Artsakh, Kelt et Gardman. En 387, l'empereur romain Théodose et le roi sassanide Bahram IV se partagent la région : plusieurs régions passent sous suzeraineté perse comme l'Outik et l'Artsakh (rive droite de la Koura plus tard appelé Arran puis Karabakh) et le Vaspurakan (ou Atropatène, partie ouest de l'Azerbaïdjan iranien dont une partie comprenait le Nakhitchevan actuel) qui deviennent des marzpanats, régions administratives confiées à des gouverneurs perses se perpétuant en dynasties. Le roi Yazdegerd II (438-457) oblige les chrétiens à adopter le zoroastrisme, ce qui donne lieu à une alliance entre Arméniens et Albaniens défaits à

23. Dumas Alexandre, *Voyage au Caucase* Paris, Bartillat, 2016.

la bataille d'Avarair en 451, ce qui leur permet néanmoins de conserver leur religion de dogme monophysite (tandis que les régions au sud de l'Araxe sont plutôt sous influence nestorienne). 451 est aussi l'année du concile de Chalcédoine qui consacre le diophysisme et condamne le monophysisme.

Le roi d'Albanie Vatché doit abdiquer en 461, suite à un renversement d'alliance des Huns qui se rangent du côté des Perses, et l'Albanie est, cette fois, placée sous administration directe perse : c'est à cette époque que la souveraineté albanaise recule dans la partie orientale, développant un pouvoir séparé et loyal à la Perse, défendant la passe de Derbent contre les Huns, et qui prend le nom de Shirvan avec une dynastie des shirvanshahs, qui se maintiendra jusque vers 1550, et qui à cette époque épouse le zoroastrisme d'État. Mais à la fin du v^e siècle, avec Vatchagan, neveu de Vatché, se réinstalle aussi une monarchie albanaise sur les territoires occidentaux (Artsakh, Outik et rives nord de la Koura) et qui voit le retour du christianisme : rédaction d'un code de lois, ouverture d'écoles, construction d'églises, transfert de la capitale de Kabala à Barda qui accueille le catholicos. En 525, le concile des trois Églises à Dvin en Arménie, proclame la doctrine monophysite comme seul *credo* orthodoxe, en opposition au concile de Chalcédoine au sujet duquel certains y voient une manipulation perse pour séparer ces peuples de l'empire romain.

À la fin du vi^e siècle, c'est l'empire byzantin qui devient le rival de la Perse dans la région et une guerre les oppose entre 603 et 628 durant laquelle la noblesse albanaise et le mouvement inspiré par le Catholicos Viro (593-630) se rebellent contre la domination perse. En 607, au deuxième concile de Dvin, l'Église d'Ibérie se sépare de l'union des trois Églises pour rejoindre l'Église grecque orthodoxe de Constantinople et l'Église albanaise fait de même. L'Arménie, isolée théologiquement et soumise aux persécutions de Byzance qui les reconquit en 624, va tenter de ramener l'Église albanaise dans le giron monophysite et elle va être aidée dans cette démarche par le pouvoir sassanide : l'Albanie adopte à nouveau le monophysisme contre la reconnaissance perse des princes de la dynastie des Mihranides comme « seigneur de Gardman et d'Albanie ». Le premier Varaz-Grigor est consacré à Ctésiphon et certains de ces dynastes vont porter le titre d'arranshahik (petit shah d'Arran).

En 642, les Arabes arrivent aux portes de l'Albanie, à l'époque du prince Djevanshir (636-680), suite à leur victoire contre l'empire perse à Nivahand. Il s'agit à l'époque d'une principauté vassale des Sassanides zoroaunistes, dotée d'une relative autonomie politique, d'une noblesse laïque et ecclésiastique dominant la vie politique et économique, maître de l'administration centrale, constituant un

conseil du prince, et recrutant des troupes. Le prince possède un domaine propre qu'il doit défendre contre ses vassaux. S'inaugure alors une nouvelle période de lutte des empires byzantin et arabe dans la région, sur fond d'incursions régulières et destructrices des Khazars depuis la fin du VI^e siècle²⁴. Des jeux d'alliance entre ces trois forces principales rendent tributaires les peuples de la région. Ainsi, Varaz-Tardat (681-704), neveu de Djevanshir assassiné par le parti pro byzantin, reconnu « chef du royaume d'Albanie et de la province d'Outik » par le calife Yazid (680-683) se retrouve de fait vassal des trois empires, Byzantins et Arabes s'étant entendus pour partager les taxes perçues en Albanie, et il est emprisonné à Constantinople en 699 pour avoir refusé leur versement aux Byzantins. Le calife Abd-el Malik va alors mettre l'Albanie sous administration directe et confier la responsabilité de son Église au Catholicos arménien, Ilya, qui voyait d'un mauvais œil l'Église albanaïenne douter encore du monophysisme. L'Albanie est à ce moment privée de la direction de son pays par les Arabes et de la direction de son Église par les Arméniens. La région est même redéfinie administrativement au début du VIII^e siècle sous le nom d'Arminiyya avant de se diviser à nouveau en plusieurs entités.

L'islamisation de la région caucasienne commence ainsi au VII^e siècle avec la conquête des Omeyyades arabes qui s'imposent contre les Sassanides perses, dont la religion d'État est le zoroastrisme, et leurs vassaux locaux de la dynastie chrétienne des Mihranides, régnant sur l'Albanie du Caucase, ancêtre de l'Azerbaïdjan, zoroastrienne puis chrétienne. Les chrétiens qui ne souhaitèrent pas se convertir à l'islam durent rejoindre l'Église arménienne et s'arméniser progressivement. Les zoroastriens émigrent en masse à cette époque et trouvent refuge en Inde où ils reçurent le nom de « Parsis ». Une grande partie des Albaniens a donc été islamisée et assimilée aux peuples de langues turciques qui les côtoyaient dans la région du Karabakh tandis qu'une autre partie restée dans les montagnes, que les Arabes n'ont pas pénétrées, sont restées chrétiennes de dogme monophysite et se sont progressivement arménianisées.

Les hautes-terres du Karabakh n'ont pas non plus été concernées par l'islamisation sous les vagues d'invasion Seldjoukides au XI^e siècle. Il en a résulté au Haut-Karabakh une mixité de la population, nomades pour les uns et sédentaires pour les autres, et un système mixte de gouvernement : les khanats musulmans et les

24. À l'origine peuple plutôt nomade, clan turcophone chamaniste, devenu une force militaire redoutable entre mer Noire et mer Caspienne, ayant adopté au départ la religion juive comme religion officielle mais comprenant des chrétiens et des musulmans dans leurs troupes, les Khazars, qui ont constitué un vaste royaume du delta de la Volga à l'embouchure du Don, s'engouffrent régulièrement par les « Portes de fer » de Derbent pour se livrer à des pillages destructeurs dans la région.

méliks²⁵ chrétiens, les seconds étant probablement plus ou moins imbriqués dans les premiers. Et cette situation s'est maintenue durant les vagues d'islamisation successives de l'Azerbaïdjan par les Séfévides perses chiites et les Ottomans sunnites, suite à une longue interruption sous la domination Mongole entre le XIII^e et le XVI^e siècle. Cette situation d'imbrication au Karabakh s'est poursuivie jusqu'à la conquête du sud-Caucase par la Russie et jusqu'en 1813, date du traité de Gulistan qui a fixé la frontière entre la Perse et la Russie, et accessoirement coupé l'Azerbaïdjan en deux parties. Et cette imbrication perdure à l'heure actuelle. L'Église albanaise a continué de survivre jusqu'à nos jours, après une période de renaissance au XIII^e siècle qui a vu notamment la construction de nombreuses églises dont les monastères Khatiravang et Khutavang.

La mémoire des conflits

On admet malgré tout communément que l'Albanie s'étendait des monts du Caucase à la rivière Araxe et la mer Caspienne, la limite occidentale dépourvue de réelle frontière ayant été beaucoup plus floue. Mais les interprétations arméniennes et azerbaïdjanaises diffèrent concernant le territoire exact de l'Albanie du Caucase. En effet, pour les Arméniens, l'espace contenu entre Koura et Araxe fait partie de l'Arménie historique tandis que pour les Azerbaïdjanais, cet espace relève de l'Albanie du Caucase dont l'Azerbaïdjan est l'héritier. Pour les Arméniens, l'espace compris entre Koura et Araxe n'a été rattaché au royaume albanien qu'à partir de 387 (date du partage entre Théodose et Bahram IV) alors qu'avant l'Albanie n'occupait que la rive gauche de la Koura. Pour les Azerbaïdjanais, ces terres ont été retranchées de l'Albanie du Caucase au I^{er} siècle avant J.-C car, auparavant, l'Albanie aurait aussi compris certaines tribus de l'actuel Daghestan.

La mémoire de cette époque se nourrit de conflits qui opposèrent les deux peuples. Du côté azerbaïdjanais on peut en trouver des exemples dans la version historique faisant état des tentatives arméniennes de ramener régulièrement l'Albanie du Caucase dans le giron monophysite, ou d'épisodes tel que la mort du dernier prince mihranide Varaz-Tardat II, assassiné par un prince de Siounie en 822 pour

25. Les mélikats du Karabakh représentent une vieille institution créée par les Turcomans karakoyunlu de Djahan Shah, c'est à dire la création d'une chaîne de cinq petites principautés chrétiennes à forte présence arménienne (les « Khamsa » ou « les Cinq ») dans les marches frontalières du royaume. Ces entités vassales des autorités centrales perse sont confirmées par Nader Shah puisqu'elles avaient combattu à ses côtés contre les armées ottomanes. Cette union rendue indépendante à sa mort se divisa du fait de dissensions et de querelles de succession avant qu'une tribu turco-ottomane ne s'impose au Karabakh et y prenne le pouvoir.

avoir soutenu Babek, symbole national azerbaïdjanais, qui avait par mariage obtenu de régner sur cette région, alors que la famille arménienne ben-Soumbat avait réuni Arran et Sheki, famille qui aurait aussi livré Babek lui-même au shirvanshah nommé par le calife pour y être supplicié à Samarra. Pourtant les ben-Soumbat refusèrent à cette époque l'intégration à l'Arménie et Grigor Hamam, fils de Sahl décida de porter le titre de « roi d'Albanie » tout en faisant progresser l'arménisation de la région par la généralisation de la langue arménienne et des stratégies matrimoniales. Il semble de toute façon que de nombreux exemples susceptibles de nourrir l'inimitié entre les peuples puissent être trouvés de part et d'autre et qu'il faille de toute façon laisser là le débat aux historiens qualifiés.

Plus récemment, en 1836, après la conquête russe qui a permis l'expansion numérique progressive des Arméniens auparavant minoritaires dans cette région, longtemps sans État durant des siècles, et dont l'embryon national avait évolué au sein de l'empire ottoman, alors que l'Église arménienne est placée sous l'autorité du St Synode de l'Église orthodoxe russe qui va s'immiscer ensuite dans la procédure de désignation du Catholicos, l'antique catholicos d'Albanie du Caucase, qui avait survécu jusque-là et dont le siège était dans le monastère de Gandzassar au Karabakh, est rattaché à l'Église arménienne et subordonné à sa hiérarchie. Il devient un des six diocèses des Arméniens de Russie formalisant son assimilation par le catholicos d'Etchmiadzine. Dès 1815, le dernier Catholicos d'Albanie avait été abaissé au rang d'archevêque-métropolitain à la tête d'un simple évêché autonome. En 1909-1910, le clergé arménien détruit les archives de l'Église d'Albanie et de la bibliothèque des patriarches d'Albanie à Gandzassar, avec la permission du Synode russe et les témoignages de sa langue et de son écriture disparaissent définitivement.

C'est en 2003 que l'État azerbaïdjanais a reconnu la « communauté religieuse chrétienne oudine-albanienne » et des églises albaniennes ont également été restaurées à Kish, près de Sheki, ou à Nidj, près de Gabala. Les linguistes estiment que la langue oudine, ibéro-caucasienne, encore utilisée dans l'ouest de l'Azerbaïdjan, serait à rapprocher de celle de l'Outik, une des provinces faisant aussi l'objet de revendication arménienne. Il est vraisemblable que le peuple oudine faisait partie de cette ancienne confédération albanienne. Il a fait, à la suite de la « guerre de 44 jours », l'objet d'une couverture médiatique inédite. Ainsi cette communauté de 3800 adhérents environ résidant principalement dans les districts de Gabala et d'Oghuz, et dirigée par leur chef, Robert Mobili, a été, par exemple, associée à une déclaration commune²⁶ des responsables religieux d'Azerbaïdjan diffusée par le

26. <https://azertag.az/fr/xeber/1650099>

Bureau des Musulmans du Caucase dirigée par Allahshükür Pashazade, et avançant notamment que « depuis de nombreuses années l'Arménie a mené non seulement une politique de nettoyage ethnique, de génocide et d'occupation contre l'Azerbaïdjan, mais aussi une politique d'agression contre le patrimoine culturel et spirituel de [leur] pays qui se distingue par sa diversité ». C'est à cette période également que de nombreux titres de presse se sont multipliés pour mettre en exergue la solidarité patriotique aussi bien de la communauté oudine que juive du pays.

Il faut aussi mentionner une différence à apporter entre les débats sur le patrimoine chrétien du Karabakh et celui sur le patrimoine islamique en Arménie qui renvoient à des polémiques différentes quoiqu'étroitement associées. En effet, c'est à partir de la conquête russe au début du XIX^e siècle, que la composition ethno-religieuse de l'Arménie actuelle commence à se renverser du fait d'une politique russe inspirée déjà par le prince Gregori Potemkine (1739-1791), dans le cadre de la lutte de l'empire russe avec les empires ottomans et persan, de création de deux états tampons et chrétiens dans le sud-Caucase autour de la Géorgie reconstituée et d'un État arménien autour d'Erevan et du Karabakh chrétien, et qui sous Catherine II va s'appuyer sur les *khanats*²⁷ où vivent des minorités chrétiennes (Gandja, Erevan, Nakhitchevan, Karabakh). C'est ainsi qu'en 1828, un nouvel oblast d'Arménie est créé. Aussi, d'après les recensements russes de 1830, la population arménienne ne comptait que 20 % des individus de ces régions : ils sont moins de 20 000 dans la région d'Erevan pour atteindre le chiffre de 700 000 à la fin du XIX^e siècle. Dès 1832, avec l'arrivée des Arméniens de Perse et l'émigration des populations musulmanes, ils représentent environ 50 % des khanats d'Erevan et du Nakhitchevan. Il y a 35 000 familles musulmanes au Karabakh en 1830 pour 19 000 familles arméniennes. En 1897, il y aura 75 000 Arméniens pour 62 000 Azéris, nommés à cette époque Tatars du Caucase. De même, la population arménienne augmentera très fortement à Bakou au moment du *boom* pétrolier et en 1872, leurs parts prises dans ce commerce seront même dix fois supérieures à celles prises par les Azéris.

Dans ces conditions, il est évident que le patrimoine musulman sur le territoire souverain de l'Arménie suscite aussi des débats entre les deux pays. Ainsi, le 23 février, les deux parlementaires azerbaïdjanais, Tahir Mirkishili et Soltan

27. Les khanats sont des divisions administratives perses à la tête desquels se trouvaient des khans et qui avaient été mises en place dans le sud Caucase à la mort de Nader Shah en 1747. Les mélikats chrétiens du Karabakh y étaient vassaux du khan du Karabakh. Les khanats du sud-Caucase ainsi que les mélikats vont disparaître à partir de 1820. À partir de 1841, une Réforme administrative abolit les gouvernements militaires et un nouveau découpage de nouvelles circonscriptions administratives apparaît qui abandonne toute référence aux anciens khanats.

Mammadov, venu à Erevan pour assister aux réunions du bureau et des commissions de l'Assemblée parlementaire Euronest, ce qui a fait l'objet de manifestations de protestations²⁸ les deux jours précédents, se sont rendus à la Mosquée Bleue, le premier la décrivant²⁹ comme « le seul monument azerbaïdjanais qui ait survécu à Erevan » et déclarant que « les véritables propriétaires de cette mosquée pourront bientôt y offrir leurs prières [...] Malgré le fait qu'il y ait des inscriptions sur ses murs faisant référence à un autre État, ses murs, son architecture, son esprit nous appartiennent », ce qui a fait l'objet d'une réaction immédiate³⁰ de l'ambassade d'Iran en Arménie déclarant : « La Mosquée Bleue, symbole de l'art iranien, a été à nouveau active au cours des trois dernières décennies en tant que lieu de prière et de rassemblement des musulmans résidant en Arménie et en tant qu'attraction touristique. Un grand plaisir que son épigraphie persane séculaire ait été préservée ! Qui peut les lire ? »

De nouvelles « préconditions » à la mission de l'UNESCO ?

Dans ces querelles de patrimoine, l'État azerbaïdjanais cherche à se prévaloir d'une gestion multiculturelle exemplaire en tentant d'afficher l'image d'une idéale cohabitation des minorités ethniques et religieuses évoluant sur son territoire, et d'un héritage chrétien assumé, ce qui s'illustre dans la demande récente de l'Azerbaïdjan au Pape François d'une médiation dans le conflit qui l'oppose à son voisin et la rencontre récente de Allachukur Pashazade avec le pontife le 13 janvier 2022³¹, tandis que l'État arménien, dont la population est beaucoup plus homogène ethniquement (95 % de la population), mise sur un argumentaire puisant dans l'ancienneté de la présence chrétienne dans la région et dans les persécutions dont elle a fait l'objet en tant que minorité sans État propre durant des siècles, perpétuant ses traditions dans un environnement majoritairement musulman.

Cette histoire pluriséculaire rend plutôt compte d'un entremêlement ethno-religieux et de phénomènes d'acculturations réciproques sur un territoire partagé depuis des siècles, qui a d'ailleurs induit des toponymies divergentes sujettes elles aussi à débat³², qui rendent illusoire, inextricable et presque absurde le débat sur

28. <https://ru.armeniasputnik.am/20220221/aktsiya-protesta-iz-za-priezda-turkov-i-azerbaydzhantsev-v-erevan-pererosla-v-potasovku-38914288.html>

29. <https://www.facebook.com/tahirmirkishili/posts/460815772224223>

30. <https://twitter.com/iraninyerevan/status/1496516897931776003>

31. <https://www.lagazetteaz.fr/news/politique/8031.html>

32. <https://fr.azvision.az/news/113622/lazerba%C3%AFdjan-a-soumis-une-liste-des-noms-g%C3%A9ographiques-officiels-du-karabagh-%C3%A0-google.html>

l'appartenance nationale d'un patrimoine bâti dans des périodes où le paradigme de l'État nation n'existait pas et où la sphère religieuse évoluait en toute autonomie, preuve en est la survivance sur le temps long de la communauté oudine, des siècles après la disparation de l'Albanie du Caucase.

Comme l'a exprimé Jean Pierre Mahé, orientaliste, en avril 2021, lors d'une réunion en ligne organisée à l'initiative de l'Institut national du patrimoine³³ : « L'imbrication inextricable des langues et des cultures subcaucasiennes rend géographiquement et administrativement impossible l'implantation de chaque ethnie (nombreuse ou résiduelle) dans un territoire distinct. Partout, on doit s'attendre à voir subsister côte à côte des monuments ou des vestiges d'époques et d'origines variées [...] Nous sommes conviés aujourd'hui à rechercher quelques principes qui permettraient, éventuellement, de dépasser les clivages humains, politiques ou ethniques, afin de préserver, dans une perspective historique et artistique, tous les monuments et sites patrimoniaux de Subcaucasie [...] Est-ce le moment d'engager un tel débat, au lendemain d'un conflit douloureux [...] La culture a ses propres arguments, qui reposent, non sur l'obligation ou la contrainte, mais sur la persuasion et le libre consentement de chacun. [...] Certes, on ne peut que s'incliner devant la jurisprudence de la Cour internationale des droits humains, qui a récemment sanctionné, comme un crime de guerre, la destruction de sites et de monuments historiques. Mais ce genre de mesures répressives est, au fond, un constat d'échec, qui ne répare pas les dommages causés et risque parfois d'approfondir le conflit. [...] Le premier effort que cela [le respect du « patrimoine des autres »] implique, et sans doute le plus éprouvant, est de faire abstraction, par principe, de tous les cas connus de patrimoines détruits. [...] chacun des trois États subcaucasiens peut se reprocher des détériorations volontaires ou des destructions totales aux dépens de ses deux voisins ».

Conclusion provisoire

La querelle du patrimoine religieux chrétien du Karabakh tient une place tout à fait exceptionnelle dans les relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, d'abord parce qu'elle décuple la dimension émotionnelle du conflit en touchant au caractère sensible et *pharmakologique*³⁴ du « sacré », mais aussi parce qu'elle engage des

33. <http://radarmedia.info/index.php/analyses/34-quelle-protection-pour-le-patrimoine-culturel-du-sud-caucase>

34. Tarot Camille, *Le symbolique et le sacré, théories de la religion*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », bibliothèque du MAUSS, 2008.

implications existentielles profondes relatives à l'identité nationale des deux pays dont les constructions symboliques expliquent certains conflits de valeurs. Enfin l'histoire de ce différend rend compte d'un « jeu en miroir » de deux peuples frères, composantes à part entière du monde turco-iranien, ayant évolué dans le giron de l'empire russe qui maintient sa tutelle au détriment de toute émancipation possible de leur part, jeu qui comprend une forme de violence émanant d'un « désir mimétique »³⁵ si bien décrite et analysée par René Girard. Il y a là des éléments de réflexion anthropologique, susceptible d'alimenter l'apport théorique du champ de recherche de la construction de la paix, qui éclairent les difficultés de fixation de la frontière matérielle entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan car leur relation est sous l'emprise d'un mécanisme marqué par un brouillage permanent entre moi et l'Autre, soigneusement entretenu, de façon plus ou moins consciente, par la figure tutélaire et paternaliste de la Russie, brouillage dont le territoire mystérieux et montagneux du Haut-Karabakh est (fut ?) l'incarnation géographique parfaite.

Ce différend entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan fait écho à celui sur la démarcation et la délimitation des frontières et à celui sur les « préconditions » présumées et dénoncées par la partie azerbaïdjanaise, Djeyhun Bayramov, ministre des Affaires étrangères azerbaïdjanaise, déclarant le 19 janvier 2022, lors de sa rencontre avec la secrétaire générale de l'OSCE, Helga Maria Schmidt, lors de la réunion d'ouverture du Forum pour la coopération en matière de sécurité de l'OSCE que « la position adoptée par l'Arménie sur cette question [de la délimitation] et la présentation d'un certain nombre de conditions préalables au lancement du processus de délimitation, est absolument inacceptable »³⁶, l'attaché de presse du ministère des Affaires étrangères arménien répondant qu'il y avait une incompréhension en la matière et que la partie n'avait pas de « préconditions » mais qu'il y avait des « discussions sur les accords » entre les deux pays³⁷.

Il semble que ces mêmes obstacles et ces mêmes « jeux sur les mots », révélant la volonté des deux parties de s'assurer qu'elles ne jouent que si elles sont sûres de gagner, doivent se reproduire avant la venue hypothétique de la mission de l'UNESCO. Thomas Mallard, du service de presse de l'Unesco a ainsi déclaré le 15 février³⁸ : « Nous continuons à travailler sur l'envoi de la mission

35. Girard René, *La Violence et le Sacré*, Paris, Grasset, 1972.

36. <https://mfa.gov.az/az/news/no001622>

37. https://www.mfa.am/hy/interviews-articles-and-comments/2022/01/20/spox_comment_azerbajjanifm/11270

38. <https://armenpress.am/fre/news/1075608/>

technique indépendante de l'UNESCO dans le Haut-Karabakh dans le cadre de la Convention de 1954. Nous espérons que cela sera possible dans un avenir proche, mais pour l'instant les conditions nécessaires ne sont pas réunies. C'est pourquoi les discussions se poursuivent ».

Cette inquiétude fut confirmée par la résolution 2022/2582 (RSP) du Parlement européen³⁹ adoptée à 632 voix pour, 2 contre et 42 abstentions, celle-ci ayant fermement condamné une « politique étatique systématique d'arménophobie, de révisionnisme historique et de haine envers les Arméniens promue par les autorités azerbaïdjanaises ». Tout en se félicitant du « rôle central joué par l'UNESCO dans la protection du patrimoine culturel et la promotion de la culture en tant qu'instrument de rapprochement et de dialogue », et demandant à ce que la mission fut envoyée « sans délai ».

En demandant à l'Azerbaïdjan de « veiller à ce qu'aucune intervention sur les sites du patrimoine arménien n'ait lieu avant une mission d'évaluation de l'UNESCO et que les experts arméniens et internationaux du patrimoine culturel soient consultés avant et étroitement impliqués lors des interventions sur les sites du patrimoine culturel arménien », elle ne fit mention d'aucune participation d'experts azerbaïdjanais et jugea, de façon paradoxale et avant toute expertise, de l'appartenance nationale arménienne des biens patrimoniaux sujets à polémique. De plus, elle n'évoqua à aucun moment la venue d'une mission sur le territoire proprement dit et reconnu internationalement de l'Arménie.

Les événements récents ont singulièrement rebattu les cartes géopolitiques en ayant un impact considérable voire décisif sur la sauvegarde du patrimoine religieux au Haut-Karabagh mais aussi au-delà. ■

Éléments bibliographiques

- «Մշակութային ցեղասպանության վտանգ. ակցիա՝ հանուն Արցախի մշակութային ժառանգության պահպանման», *HETQ*, 16 փետր 2022, <https://hetq.am/hy/article/141233>
- S/RES/2347 (2017), *Conseil de sécurité*, ONU, <https://www.un.org/securitycouncil/fr/res/2347-%282017%29>
- «L'Azerbaïdjan a soumis une liste des noms géographiques officiels du Karabagh à Google », *Azvision*, 23/XII/2021 <https://fr.azvision.az/news/113622/lazerba%C3%AFdjan->

39. https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-9-2022-0146_EN.html

- a-soumis-une-liste-des-noms-g%C3%A9ographiques-officiels-du-karabagh-%C3%A0-google.html
- « Հայաստանյան ՀԿ-ները բարձրաձայնում են հայկական մշակութային ժառանգության դեմ Ադրբեջանի գործողությունների մասին », *Civilnet*, 07 Փետրվար, 2022, <https://www.civilnet.am/news/649168/>
 - « Azerbaijan urges UNESCO to send a mission to Armenia », *Jam News*, 17/II/2022, <https://jam-news.net/azerbaijan-urges-unesco-to-send-a-mission-to-armenia/>
 - « Ermənilərin saxtalaşdırdıqları alban dini məbədlərinin bərpası üçün İşçi qrup yaradılıb », *Report İnformasiya Agentliyi*, 3 févriér 2022, <https://report.az/medeniyyet-siyaseti/alban-dini-mebedlərinin-berpasi-ucun-isci-grup-yaradilib/>
 - « L'Azerbaïdjan demande au pape d'arbitrer son différend avec l'Arménie », *La Gazette du Caucase, toute l'actualité du Caucase et de l'Asie centrale*, 21/I/2022, <https://www.lagazetteaz.fr/news/politique/8031.html>
 - « Le patrimoine historique et culturel ne doit pas devenir un outil politique : l'UNESCO envoie une mission en Artsakh », *Armenpress*, 15/II/2022, <https://armenpress.am/fre/news/1075608/>
 - « Proposition de résolution commune sur la destruction du patrimoine culturel au Haut-Karabakh », Parlement européen, 9/III/2022 ; https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-9-2022-0146_FR.html
 - « Réponse du porte-parole du MAE d'Arménie à la question de l'agence de presse "Armenpress" », Ministère des Affaires étrangères de la République d'Arménie, 20/II/2022, https://www.mfa.am/hy/interviews-articles-and-comments/2022/01/20/spox_comment_azerbaijanifm/11270
 - « Акция протеста из-за приезда турок и азербайджанцев в Ереван переросла в потасовку. Видео », *Sputnik*, 21/II/2022, <https://ru.armeniasputnik.am/20220221/aktsiya-protesta-iz-za-priezda-turkov-i-azerbaydzhantsev-v-erevan-pererosla-v-potasovku-38914288.html>
 - Assemblée Parlementaire, « Conséquences humanitaires du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan », 13/IX/2021, Conseil de l'Europe,
 - Assemblée parlementaire, *Conséquences humanitaires du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan*, Conseil de l'Europe, Rapport, Doc. 15363, 13 septembre 2021 ; <https://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-FR.asp?fileid=29401&lang=FR>
 - Communiqué de presse n° 2021/34, « Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan) », *Cour internationale de justice*, 7 décembre 2021 ; <https://www.icj-cij.org/public/files/case-related/180/180-20211207-ORD-01-00-FR.pdf>
 - Dumas Alexandre, *Voyage au Caucase* Paris, Bartillat, 2016.
 - Girard René, *La Violence et le Sacré*, Paris, Grasset, 1972.
 - Heydar Isayev, Ani Mejlumyan, "Azerbaijan walks back plans to erase Armenian traces from churches", *Eurasianet*, Feb 8, 2022 <https://eurasianet.org/azerbaijan-walks-back-plans-to-erase-armenian-traces-from-churches>

- Heydar Isayev, Feb 4, 2022 “Azerbaijan announces plans to erase Armenian traces from churches”, *Eurasianet*, Feb 4, 2022, <https://eurasianet.org/azerbaijan-announces-plans-to-erase-armenian-traces-from-churches>
- Jean-Pierre Mahé, “Quelle protection pour le patrimoine culturel du Sud-Caucase ? », Radar-media, info Sud-Caucase, <http://radarmedia.info/index.php/analyses/34-quelle-protection-pour-le-patrimoine-culturel-du-sud-caucase>
- Kucera Joshua, “Azerbaijan begins controversial renovation of Armenian church”, 7/V/2021, *Eurasianet*, <https://eurasianet.org/azerbaijan-begins-controversial-renovation-of-armenian-church>
- Mamedova Farida, Donabédian Patrick, « Le problème de l’ethnos albano-caucasien », *Cahiers du Monde russe et soviétique*, vol. 31, n° 2/3, « Regards sur l’anthropologie soviétique », Avril-Septembre 1990, p 385-395, <https://www.jstor.org/stable/20170735>
- Michel Charles, “Full schedule of the President of the European Council”, *European Council*, 1^{er} décembre 2019, <https://www.consilium.europa.eu/en/european-council/president/calendar/?StartDate=2022%2F02%2F04&EndDate=>
- Ministry for Culture of the Republic of Azerbaijan, 07/II/2022, <http://mct.gov.az/en/common-news/14102>
- Organisation des Nations Unies, Assemblée Générale, <https://www.un.org/press/fr/2008/AG10693.doc.htm>
- Organisation des Nations Unies, résolutions n° 822, n° 853, n° 874 et n° 884, [https://undocs.org/fr/S/RES/822\(1993\)](https://undocs.org/fr/S/RES/822(1993)) ; [https://undocs.org/S/RES/853\(1993\);https://undocs.org/fr/S/RES/874\(1993\);https://undocs.org/fr/S/RES/884\(1993\)](https://undocs.org/S/RES/853(1993);https://undocs.org/fr/S/RES/874(1993);https://undocs.org/fr/S/RES/884(1993)).
- Recueil des arrêts, avis consultatifs et ordonnances, « Application de la convention internationale sur l’élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Arménie c. Azerbaïdjan), demande en indication de mesures conservatoires », *Cour internationale de justice*, ordonnance du 7 décembre 2021 ; <https://www.icj-cij.org/public/files/case-related/180/180-20211207-PRE-01-00-FR.pdf>
- Tarot Camille, *Le symbolique et le sacré, théories de la religion*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l’appui », bibliothèque du MAUSS, 2008.